Togo : Adoption d’une loi sur les OGM

Par

Publié le 30/12/2008, modifié le 27/02/2025

Le 30 décembre 2008, les députés des trois groupes parlementaires à l’Assemblée nationale ont adopté à l’unanimité la loi portant sur la prévention des risques biotechnologiques. Cette loi prévoit, entre autres et conformément au Protocole de Cartagena, une sensibilisation des populations sur les avantages et les risques potentiels liés à l’utilisation de la biotechnologie moderne, et plus particulièrement des OGM. En théorie, cette loi est censée permettre la prévention des risques biotechnologiques : c’est son objectif. Mais, concrètement, l’Etat aura-t-il les moyens de contrôler les frontières et de mettre en place une réelle biosécurité coûteuse ?

Adresse de cet article : https://infogm.org/togo-adoption-dune-loi-sur-les-ogm/